

**INTITULÉ DU sujet de thÈse**

**Gouvernance du contrôle et de la traçabilité des indications géographiques de la fourche à la fourchette en Afrique, approche comparée avec l’Europe**

**CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE**

En Europe, la stratégie "de la ferme à la fourchette" vise à accélérer la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables, notamment en favorisant la croissance de l'agriculture biologique et en renforçant les indications géographiques (IG). L'une des principales priorités de la stratégie "de la ferme à la table" est également de lutter contre la fraude alimentaire tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. En effet, un rapport récent évalue à 9% du marché en valeur le montant des fraudes aux IG en Europe (EUIPO, 2017). Cette situation de fraudes est mondiale, les aliments portant un label de qualité, tels que les IG, bénéficiant généralement d’un prix supérieur. Ces pratiques illégales peuvent nuire considérablement aux IG, car elles peuvent réduire la confiance des consommateurs, portant ainsi préjudice aux agriculteurs et aux entreprises qui respectent les règles. Cet enjeu est particulièrement important pour les pays nouvellement investis dans la protection des IG, comme c’est le cas en Afrique. Le principal problème est qu'il est difficile pour les consommateurs et les opérateurs des chaînes d'approvisionnement de distinguer visuellement les produits IG authentiques des faux. Les méthodes traditionnelles de détermination de la qualité des produits prennent du temps et nécessitent généralement des analyses de laboratoire spéciales, qui sont souvent coûteuses et peuvent ne pas être suffisantes pour garantir l'authentification des produits. En outre, pour ce qui est des produits d’exportation et des produits IG non complètement transformés dans les zones de production comme c’est le cas de plusieurs IG en Afrique (poivre, café, thé), les chaînes de valeur des produits IG sont plus complexes, la nécessité de garantir la traçabilité et la transparence des produits tout au long de la chaîne augmente. Enfin, l'utilisation croissante du commerce électronique peut augmenter le risque de fraude. Il est donc nécessaire d'innover et d'améliorer en permanence les approches visant à prévenir les pratiques frauduleuses. En particulier, la traçabilité, définie par la norme ISO 8402 de 1994, comme « l’aptitude à retrouver l’historique, l’utilisation et la localisation d’une entité au moyen d’identifications enregistrées », est un des outils permettant de contrôler l’origine des produits. Elle doit être assurée tout au long du système de contrôle, en amont, avant la commercialisation ou en aval, après la commercialisation.

L’enjeu pour les pays du Sud est de répondre à cet impératif de contrôle de la fourche à la fourchette, à travers des outils et une gouvernance qui soient accessibles, abordables économiquement et permettent l’inclusion des producteurs. En effet, les coûts de contrôle et certification sont souvent jugés trop onéreux, comme par exemple pour le riz Hom Mali Thung Kula Rong-Ha en Thailande (Napasintuwong, 2019). De même, les mécanismes de contrôle de l’IG miel blanc d’Oku au Cameroun sont défaillants en raison de l’absence d'incitations suffisantes pour réunir les producteurs dans les efforts d'étiquetage et de contrôle et pour que les détaillants contrôlent l'origine et la qualité (Ingram, Hansen, & Bosselmann, 2020). La mise en place de dispositif de contrôle de la traçabilité des produits suppose donc d’innover. Pour cela, il s’agit de mieux comprendre comment les différents Etats et les filières localisées se saississent de cette question et quels modèles de gouvernance des contrôles et de la traçabilité sont les plus adaptés au contexte africain.

EUIPO. (2017). Protection And Control Of Geographical Indications For Agricultural Products In The EU Member States. In: European Union Intellectual Property Office.

Ingram, V., Hansen, M., & Bosselmann, A. (2020). To Label or Not? Governing the Costs and Benefits of Geographic Indication of an African Forest Honey Value Chain. *Front. For. Glob. Change, 3*(102). doi:10.3389/ffgc.2020.00102

Napasintuwong, O. (2019). PGI Hom Mali Thung Kula Rong-Hai Rice in Thailand. In: (eds) . , Cham. . In A. F. & B. V. (Eds.), *Sustainability of European Food Quality Schemes*. Cham: Springer.

**RÉSUME DU TRAVAIL PROPOSÉ (1 page maximum)**

**Q*uestions et hypothèses de recherche, objectifs, méthodologie***

**Questions et hypothèses de recherche**

Problématique :

La question principale de la thèse propose de mieux comprendre le système de gouvernance des contrôles et de la traçabilité de la fourche à la fourchette Elle entend ainsi, par une analyse comparée Europe-Afrique et une étude in itinere basée sur les projets de la Facilité Indications Géographiques Afrique (Prcc 6 – 2021-2025– MEAE-DG Trésor – Afd), émettre des recommandations pour l’amélioration de cette gouvernance dans un contexte africain où les IG ont été introduites récemment et sont en plein essor, projettant des promesses d’augmentation de revenus et de développement territorial pour des systèmes alimentaires durables.

Hypothèses :

1. La gouvernance interne de l’organisation collective représentative des producteurs conditionne celle du système de contrôle. Cette organisation collective est au cœur d’un système de contrôle des IG établi au niveau national et qui articule des acteurs distincts pour le contrôle avant la mise sur le marché, qui implique éventuellement des organismes de contrôle, et le contrôle sur les marchés reposant en partie sur les autorités publiques en charge de la repression des fraudes, la traçabilité assurant le lien entre les deux.
2. Les IG présentent à la fois une dimension collective et inclusive du fait d’un usage du nom ouvert à tous les producteurs répondant au cahier des charges élaboré de manière endogène et une dimension exclusive du fait que l’usage est réservé aux seuls produits répondant au cahier des charges. En tant que telles, les règles associées au système de contrôle doivent être co-construites et révisables par l’ensemble des bénéficiaires de l’IG, claires, cohérentes, adaptées localement et associées à un dispositif de sanction.
3. Des innovations techniques et/ou organisationnelles, telles que des solutions numériques ou des Systèmes Participatifs de Garantie, peuvent permettre une gouvernance par les producteurs du système de contrôle et de la traçabilité.

**Objectifs**

L’objectif de cette recherche en sciences politiques/droit est de proposer des recommandations sur la gouvernance des contrôles et de la traçabilité des IG qui soit la plus appropriée pour l’Afrique de manière à permettre de garantir l’authenticité des produits pour le bénéfice des producteurs et des consommateurs selon un mécanisme et à un coût permettant l’inclusion de l’ensemble des producteurs et acteurs de la chaîne de valeur utilisant l’IG et respectant le cahier des charges, et ce, afin que les objectifs des IG de développement de systèmes alimentaires durables puissent être atteints.

**Méthodologie et calendrier**

L’étude de la gouvernance est considérée du global au local. Elle est analysée au niveau des cadres et systèmes nationaux, dans un contexte où les modèles de certification en place dans les autres standards tels que l’agriculture biologique ou autres labels de développement durable influencent les cadres nationaux, du fait de la circulation des modèles. Cette analyse doit également être effectuée au niveau des chaînes de valeur IG localisées, en particulier au niveau de l’organisation collective représentative des producteurs en charge de la gestion de l’IG. Cette étude se basera sur une comparaison entre la situation en Europe, avec un focus sur la France et l’Italie, et la situation de mise en place de trois IG dans trois pays d’Afrique appuyés par la Facilité IG.

**Année 1 : revue de littérature et analyse théorique des cadres nationaux**

L’année 1 consistera en l’analyse de l’émergence des normes nationales liées au contrôle et à la traçabilité et à leur circulation au niveau international. Cette question de la gouvernance est centrale pour réfléchir aux systèmes de contrôle dans les contextes des pays d’Afrique où l’Etat a des moyens limités.

- Analyse des évolutions de la gouvernance dans le cadre de mutations sociétales sur le long terme : imbrications public /privé, retrait de l’Etat et réduction des dépenses publiques, intérêts géopolitiques et concurrence des modèles (modèle européen IG et son application en France et en Italie, modèle américain système de marques etc).

- Influence d’autres cadres réglementaires sur les signes de qualité (bio notamment), SPG

- Avantages/inconvenients du point de vue théorique des différents modèles

**Année 2 : enquêtes de terrain**

L’année 2 consistera en des enquêtes de terrain pour un recueil de données qualitatives sur les jeux d’acteurs au niveau des produits IG et les innovations proposées par des acteurs : approche empirique par des entretiens semi-directifs auprès des acteurs des chaînes de valeur des produits IG pour :

- 3 cas d’IG en Afrique choisis dans le cadre de la Facilité IG : un produit marché domestique, un produit fini d’exportation, un produit intérmédiaire exporté (café vert par exemple).

- 1 IG en France, 1 IG en Italie

**Année 3 : rédaction de la thèse**

L’année 3 consistera en l’analyse des données et la rédaction de la thèse.

**LOCALISATION - PARTENARIAT NORD ET SUD ENVISAGÉ**

**(précisez les partenaires et terrains d’intervention en explicitant le temps que le doctorant devra passer hors de France métropolitaine (séjour ou mission)**

Localisation : Cirad, Montpellier

Missions de 4 mois dans chacun des 3 pays d’Afrique représentant les 3 études des cas choisis parmi les projets de la Facilité IG, en partenariat avec les bénéficiaires et porteurs des projets IG dans les pays en question et en collaboration avec les chercheurs Cirad de chaque projet.

**ENCADREMENT THESE - CONTACT**

Directrice thèse : Marine FRIANT-PERROT, maître de conférences HDR

Nantes Université, CNRS, Droit et changement social, F-44000 Nantes, France

marine.friant-perrot@univ-nantes.fr

Co-directrice thèse : Delphine MARIE-VIVIEN, chercheur, PhD

Cirad, UMR Innovation (Cirad, Inraé, Institut Agro Montpellier), Université de Montpellier, F-34398 Montpellier, France,

delphine.marie-vivien@cirad.fr

**TYPE DE CONTRAT – DUREE**

CDD Doctorant

Date de début : 1er octobre 2022

Durée : 3 ans